



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Installation d'une Unité éducative en milieu éducatif

Question écrite n° 12967

#### Texte de la question

M. Jordan Guitton interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la suspension immédiate et définitive du projet d'installation d'une Unité éducative en milieu éducatif dans la commune de Sainte-Maure. En effet, à l'issue de la réunion publique organisée par un comité local d'habitants à laquelle la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a participé, l'opposition des habitants et des élus locaux à ce projet est claire et déterminée. M. le député réaffirme son opposition totale à cette installation. Ce projet, prévoyant l'accueil de jeunes multirécidivistes en plein quartier résidentiel, suscite une inquiétude légitime : des dizaines de familles résident à proximité immédiate du site envisagé, à quelques pas d'une crèche, d'habitations existantes et de futures constructions. L'inquiétude est particulièrement forte face à la perspective d'accueillir des jeunes multirécidivistes dans un environnement où vivent de nombreuses familles. Face à ces éléments, il lui demande la suspension immédiate de ce projet et souhaite savoir s'il s'engage à procéder à cette suspension définitive.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jordan Guitton](#)

**Circonscription :** Aube (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12967

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** [Justice](#)

**Ministère attributaire :** [Justice](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 février 2026](#), page 1409